

Compte-rendu succinct du conseil municipal du 29 avril 2021

Madame le Maire ouvre la séance à 21h00.

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AVRIL 2021

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du jeudi 15 avril 2021

Le procès-verbal de la séance du jeudi 15 avril 2021 est approuvé à l'unanimité des votants.

INTERCOMMUNALITE

1- PRISE DE COMPETENCE MOBILITE

Le Conseil Municipal :

- SE PRONONCE en faveur de la prise de compétence « Organisation de la Mobilité » au 1er juillet 2021 et de modifier les statuts de la Communauté de Communes Vendée Grand Littoral en y ajoutant la compétence supplémentaire n°II.12 « Organisation de la Mobilité » telle que définie à l'article L 1231-1-1 du Code des Transports,
- VALIDE le projet de statuts modifiés de la Communauté de Communes Vendée Grand Littoral tel que ci-annexé,
- AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.

FONCIER

2- ACQUISITION DE DELAISSES PRIVES A INTEGRER DANS LA VOIRIE COMMUNALE

Le Conseil Municipal :

- DECIDE l'acquisition à l'euro symbolique des parcelles AW 481, ZD 512 et AL 628.
- DECIDE que les frais d'acte notarié seront à la charge de la Commune.
- AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à signer l'acte notarié correspondant.

3- ACQUISITION DE PARCELLES PRIVEES SUITE A UNE PROCEDURE D'ALIGNEMENT INDIVIDUEL

Le Conseil Municipal :

- DECIDE l'acquisition à l'euro symbolique des parcelles AR 1250 et 1251.
- DECIDE que les frais d'acte notarié seront à la charge de la Commune.
- AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à signer l'acte notarié correspondant.

4- ACQUISITION D'UNE PARTIE DE L'EMPLACEMENT RESERVE N°8 SITUE A L'ANGLE DES RUES DE LA PERSOISE ET DU BOISDET

Le Conseil Municipal :

- DECIDE l'acquisition d'environ 75 mètres carrés de l'emplacement réservé n°8 au prix de 100 € le mètre carré. Les frais d'actes et de géomètres seraient à la charge de la Commune.
- AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à signer l'acte notarié correspondant.

5- PROPOSITION DE CESSION D'UNE PARTIE DE L'ESPACE VERT DU LOTISSEMENT PLEIN SOLEIL – LANCEMENT D'UNE ENQUETE PUBLIQUE

Le Conseil Municipal :

- ACTE le principe d'un déclassement préalablement à l'aliénation future de la bande de terrain délimitée.
- AUTORISE Madame le Maire à organiser l'enquête publique relative au futur déclassement de ce terrain.
- AUTORISE Madame le Maire à signer tout document à intervenir.

6- PROPOSITION D'ACQUISITION DE LA PARCELLE AS N°47 SITUÉE CHEMIN DE RAGNETTE

Le Conseil Municipal :

- SE PRONONCE sur la proposition d'acquisition de cette parcelle au prix de 2 € le m².
- AUTORISE Madame le Maire à signer tout document à intervenir dont notamment l'acte notarié.

SYDEV

7- LOTISSEMENT DES ESSARTS – CONVENTION POUR LA REALISATION D'UNE OPERATION DE RENOVATION D'ECLAIRAGE PUBLIC

Le Conseil Municipal :

- SE PRONONCE sur la proposition relative aux travaux de rénovation d'éclairage public du lotissement des Essarts,
- AUTORISE Madame le Maire à signer la convention correspondante.

VENDEE EAU

8- CONVENTION D'EXTENSION DU RESEAU D'EAU POTABLE – RUE DES FRERES LUMIERES

Le Conseil Municipal :

- SE PRONONCE sur la proposition relative à l'extension du réseau d'eau potable rue des Frères Lumières,
- AUTORISE Madame le Maire à signer la convention correspondante.

MATERIEL COMMUNAL

9- VENTE D'UNE TONDEUSE FRONTALE

Le Conseil Municipal :

- AUTORISE la cession de la tondeuse Grillo au prix de 8000 € TTC.
- CHARGE Madame le Maire à signer tous les documents afférents à cette vente.

Madame le Maire lève la séance à 23h04.